

Information réglementée

21 août 2015

## Le paiement de l'acompte sur dividende aura lieu le 3 septembre

Comme précédemment annoncé, le 31 juillet dernier, le Conseil d'Administration a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende brut de € 0,50 par action nouvelle (ISIN BE0003884047) - soit la moitié du dividende payé au titre de l'exercice 2014. Ceci correspond à un dividende net de précompte mobilier de € 0,375.

L'acompte sur dividende sera payé à partir du 3 septembre 2015.

L'action sera cotée ex-coupon à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015. La date d'enregistrement est le 2 septembre.

Le System Paying Agent retenu pour le paiement de l'acompte sur dividende 2015 est :

KBC Bank  
Avenue du Port, 2  
1080 Bruxelles

De plus amples informations sont disponibles sur  
<http://www.uminicore.com/fr/investors/information-sur-les-actions/information-sur-le-dividende/>

**Pour tout complément d'information**

**Investor Relations**

Evelien Goovaerts	+32 2 227 78 38	evelien.goovaerts@umicore.com
-------------------	-----------------	-------------------------------

**Media Relations**

Tim Weekes	+32 2 227 73 98	tim.weekes@umicore.com
------------	-----------------	------------------------